

Compte rendu CSA du 21 février 2024

Chèr(e)s collègues,

Le mercredi 21 février s'est tenu le CSA du CP Baie-Mahault. L'ordre du jour modifié était le suivant :

- 1- Validation du PV du CSA du 12 décembre 2023 (Vote)
- 2- Présentation de la Charte de la brigade USN (Vote)
- 3- Présentation de la Charte de la brigade Parloir (Vote)
- 4- Présentation du Plan de Développement des Compétences 2024 (ancien PLF)
- 5- Retour des réunions de synthèse annuelle de la Direction et des Equipes postées
- 6- Nouveau horaire du Service Des Agents (SDA)
- 7- Point de situation sur le 1^{er} semestre 2024 : départs et arrivées
- 8- Service des agents en poste aménagé
- 9- Questions diverses

Concernant le point 1, le PV du dernier CSA a été approuvé et voté à l'unanimité par les 3 OS.

Les Points 2 et 3 avaient été travaillés lors d'une précédente réunion de préparation du CSA. Les 3 OS et la Direction, n'étant pas d'accord sur les modalités des Chartes de la brigade US et de la brigade Parloir, ont prononcé l'abandon temporaire de ces deux projets en l'état. Tout en sachant que **FO Justice Bémao** est favorable à la création des deux brigades Parloir et US. Par ailleurs, un groupe de travail se réunira très bientôt pour évoquer les problèmes (de fonctionnement et de personnalités) rencontrés au Parloir et essayer de trouver des solutions. Pour **FO Justice Bémao**, il est temps d'arrêter cette hypocrisie qui règne au Parloir. **FO Justice Bémao** a demandé à la direction de prendre ses responsabilités si elle veut écarter le ou les éléments indésirables du service mais de ne pas attendre notre aide et ni prendre les OS à témoin pour le faire.

Point 4 : Présentation du plan de développement des compétences 2024.

Le Formateur des personnels est venu nous présenter le **plan de développement des compétences (ex PLF)** pour l'année 2024. Pendant un certain temps, l'offre de formations pour les personnels était relativement restreinte, et le circuit de validation n'était pas toujours connu et respecté. Ces nouvelles propositions de formations pour 2024 doivent avant tout être validées. Dedans, on distingue **le socle commun** (les formations obligatoires pour le personnel en uniforme : Tir, PSC1, Technique d'intervention, Incendie, Iris et Déontologie) et **une offre de formations non obligatoires ; des formations ouvertes à tous les personnels**. Certaines formations spécifiques vont être mises en place, par exemple : vidéosurveillance, accueil physique et téléphonique des personnes, gestion des clés, tenue des registres, etc...

Pour le personnel intéressé par une formation, des notes sont publiées par mail ; pour plus d'infos nous vous demandons de vous rapprocher du Formateur.

Par ailleurs, les OS regrettent que certaines formations délocalisées vers l'Hexagone soient difficiles à obtenir.

Point 5 : les réunions de synthèse.

La direction nous a fait un retour sur les réunions de synthèse. Dès l'arrivée de la nouvelle Directrice, **FO Justice Bémao** lui avait suggéré de reprendre les réunions de synthèse avec les collègues car ces rencontres restent un moyen privilégié d'échanges sans intermédiaire entre agent et direction. Les principales interrogations et inquiétudes qui ressortent de cette synthèse méritent une attention particulière :

- **Le rythme de travail**, l'une des revendications de notre organisation, revient le plus souvent. En effet, lors de notre sondage auprès du personnel, les agents ne veulent plus du rythme de travail en 4/2. Le service



des agents nous fait remarquer que le planning des agents est **un 3/3 avec rappel systématique sur le 2^{ème} RH** pour nécessité de service. **FO Justice Bémao** réclame toutefois un vrai service en 3/3 comme le veut le personnel.

➤ **Améliorer l'organisation des mouvements.** Trop de détenus qui partent dans tous les sens, vers diverses destinations, des mouvements non coordonnés qui peuvent mettre à mal la sécurité des personnes détenues et des personnels.

➤ **Le remplacement du matériel de communication** a été souvent évoqué. En effet, beaucoup d'ICOM sont défectueux, avec des problèmes de réception/émission. Encore un problème sécuritaire que notre organisation n'a pas cessé de dénoncer.

➤ La demande de **renfort en personnel** est aussi l'un des sujets majeurs. Nous nous rendons compte que tous les projets sont systématiquement bloqués à cause du manque d'effectif. **FO Justice Bémao** n'a jamais arrêté d'interpeller la DSPOM pour le renforcement des effectifs sur le CP, sachant qu'environ une dizaine de postes est en vacance sur l'établissement. Et l'arrivée des quatre nouveaux mutés en juillet n'allègera pas pour autant la charge de travail.

➤ **Présence des Gradés ou Officiers** lors des mouvements collectifs. **FO Justice Bémao** a souligné le fait que depuis le plan de requalification, il y a un vide de Gradés en détention. Ces derniers sont cantonnés, grosso modo, à faire l'appel et les nuits.

➤ **Récompenser davantage les agents de détention** pour leur courage, pour l'énergie qu'ils dépensent au quotidien malgré la fatigue physique et moral et les peu de moyens.

➤ L'amélioration **des conditions de travail** en passant par l'aménagement des postes de travail (les rendre plus ergonomiques), mobilier vétuste, matériel obsolète, cadre de travail/vie déprimant.

➤ D'autres observations ont été évoquées, telles que la préparation à la retraite, la lutte contre l'absentéisme, prévoir un roulement des agents pour les transferts de détenus...

Point 6 : nouveau horaire du service des agents (SDA).

La direction a demandé au responsable du SDA de présenter un nouvel horaire d'ouverture, de manière à ce le service soit ouvert de manière continue et d'améliorer l'accès des agents au service. Pour **FO Justice Bémao**, ce débat n'avait pas lieu d'être car tous les agents du CP, en activité ou en congé, arrivent à joindre le service. **Notre position là-dessus** : laisser le choix au service de faire comme bon leur semble. Ce n'est ni un problème de sécurité, ni un frein au bon fonctionnement du service. Ayant le couteau sous la gorge, le chef de service a opté pour une plage horaire de 8h à 16H, avec une pause de 45 minutes pour déjeuner.

Point 7 : situation des départs et arrivées sur l'établissement.

Mme	AFOY	Lucette	Adjointe Administrative	1 ^{er} mars 2024
Mme	LAQUITAINE	Célia	Adjointe Administrative	1 ^{er} mars 2024
M.	HAMLET	Patrick	Secrétaire Administratif	1 ^{er} mars 2024
M.	MANCO	Rodolphe	Surveillant	1 ^{er} juillet 2024
M.	CORNEILLE	Patrice	Surveillant	1 ^{er} juillet 2024
Mme	CHALCOU	Frankline	Surveillant	1 ^{er} juillet 2024
Mme	FRANCOIS	Milena	Surveillant	1 ^{er} juillet 2024
M.	NATHOU	Fabrice	Gradé	1 ^{er} aout 2024
Mme	NOYON (RAVILON)	Sophie	Gradé	1 ^{er} aout 2024
M.	VARDIN	Pierre	Gradé	1 ^{er} aout 2024
M.	HORTH	Franck	Gradé	1 ^{er} aout 2024

Ci-dessus la liste des personnels à arriver sur l'établissement. Concernant les PA, Mr HAMLET remplacera Mme DEVARIEUX en tant que responsable RH ; Mme LAQUITAINE remplacera Mme NEUVY au secrétariat et Mme AFOY sera la remplaçante de Mme DALMAT à l'économat.

Pour les PS, les quatre Surveillants renforceront les équipes. Pour l'instant, les quatre Gradés n'ont pas encore des missions définies. La direction a demandé aux OS de lui faire des propositions pour l'affectation de ces Gradés. Ces propositions seront discutées lors du prochain CSA de juin.



Point 8 : service des agents en poste aménagé.

Le SDA nous a fait une proposition de planning pour les agents en poste aménagé, un rythme en 4/2. L'ensemble des OS est d'accord sur le fait que la Coupure le dimanche est à proscrire au CP (vote lors d'un ancien CTS). Cependant, et dans un souci que ces agents fassent leur nombre d'heure, une coupure est placée sur un dimanche. Par ailleurs, pour une meilleure gestion de ces agents, il a été décidé de les sortir de leur équipe d'origine tout en leur laissant le bénéfice du rythme des congés des équipes. Une expérimentation sera faite de ce nouveau planning.

Décision prise par les OS de consulter d'abord les agents concernés, et au prochain CSA une décision finale sera prise.

Point 9 : les questions diverses.

Questions FO Justice Bémao

- 1 - Le rythme de travail, déplacer la coupure sur le 2ème jour et non avant le MN.
- 2 - quid d'un vsd pour les Agents au moins tous les 2 mois afin que ceux-ci profitent de leur famille.
- 3 - DAC à part, quels sont les travaux / chantiers prévus sur le CP pour ce 1er semestre.

Question 1 : FO Justice Bémao a fait la proposition, comme le désire bon nombre de collègues, de déplacer la coupure sur le deuxième jour de travail et non avant le MN. Cette proposition a été bien accueillie, **un début d'expérimentation est à venir pour avril à juin prochain**. Le projet sera présenté au prochain CSA (juin) pour vote et possible mise en application.

Question 2 : Tant que les problèmes d'effectifs persisteront de la sorte, il sera très difficile pour le SDA de donner un quelconque VSD aux agents.

Question 3 : Cette question rejoint la question 4 de l'UFAP. Mis à part le DAC, il y a quelques chantiers en cours sur l'établissement : la buanderie,

la mise en place des nouvelles formations aux Ateliers. Mais la majeure partie des travaux reste à venir. Nous pouvons citer entre autres la fin des douches à la MAF et au QM ; les passerelles d'évacuation des PCH CD/MA ; l'aménagement d'une cellule de crise dans la salle de réunion ; la mise en accessibilité pour les PMR ; la sécurisation du domaine pénitentiaire... Concernant la cuisine, une étude est en cours sur l'état des lieux existant et une autre étude de marché sera faite pour une projection de la cuisine pour l'ouverture du DAC.

Malheureusement, certains projets peinent à voir le jour : la pose des caillebotis est encore en arbitrage au niveau de la DAP ; la pose des modulaires pour le SPIP est renvoyée en 2025 ; les modulaires pour le bureau des Officiers est à revoir (pourtant avec l'accord pour les passerelles il faudra bien les repositionner quelque part) ; le projet de la Base ELSP n'a pas été validé et doit être retravaillé (**FO Justice Bémao** a eu raison de ne pas voter en faveur d'un projet ELSP au rabais, même si, il faut le reconnaître, que ça aide les collègues de détention).

Cette liste n'est pas exhaustive, au fur et à mesure nous vous donnerons l'état des avancées de ces travaux à effectuer.

Questions UFAP

- 1 - La révision de la charte des temps du gradé ELSP. (VOTE demandé)
- 2 - La mise en place du dispositif anti-projections en plus du dispositif anti-drone, vu la recrudescence des projections.
- 3 - Assistance de prévention : suivi, entretien des défibrillateurs
- 4 - Suivi des travaux en cours et à venir au sein de l'établissement.
- 5 - Retour sur la mise en place de l'ELSP.

Question 1 : Cette question a été la source d'un débat riche et passionné. D'un côté la Directrice qui ne veut rien entendre de cette histoire (elle estime que l'agent a fait son choix, qu'elle ne veut plus en parler). De l'autre côté **FO** et **UFAP** qui défendent avec fougue la cause du collègue. Les représentants de la **CGT** ne se sont pas prononcés. Pour **FO Justice Bémao**, nous prenons cela comme une injustice vis-à-vis du collègue, sachant que dans d'autres services certains Gradés et Surveillants ont un après-midi vaqué et cela ne dérange en rien la sécurité, ni la continuité du service. **La Directrice a refusé de soumettre cette question au vote des OS.** L'UFAP dénonce cet état de fait comme une forme de dictature.

Question 2 : En effet, depuis la mise en service du système anti-drone, la pluie des projections a recommencé. Quelques mois en arrière, les OS s'étaient mis d'accord pour un dispositif anti-projections (volière) mais devant la complexité et le coût nous avons finalement opté pour la pose de caillebotis déportés. **Ce dispositif est en arbitrage au niveau de la DAP.**



Question 3 : l'UFAP a soulevé la question des défibrillateurs. La direction nous assure que les ADP fournissent un travail de qualité. L'ensemble du matériel de sécurité, notamment les défibrillateurs, est vérifié régulièrement avec des fiches de suivi.

Question 4 : Voir réponse à la question 3 de **FO Justice**.

Question 5 : Un mois après la mise en place officielle de L'ELSP, nous ne pouvons pas encore parler de bilan. Pour le mois de janvier, 48 extractions médicales ont été réalisées, dont 5 urgences médicales. Il est clair que la mission d'extraction dont elle a la charge, soulage effectivement les agents de détention. **Cependant, les deux représentants de la CGT, eux-mêmes faisant partie de cette équipe ELSP, ont souligné le nombre important et l'intensité des missions pour très peu d'agents.** Un paradoxe, direz-vous, car ce sont les mêmes qui ont voté la mise en place de l'ELSP avec seulement 12 agents. **Et maintenant ils disent souffrir !!**

Questions CGT

1 - La mise en place d'un référent télétravail ainsi que la mise en place du protocole.

2 - Les agents en poste aménagé qui travaillent le dimanche de journée.

3 - Le point sur les effectifs réels des équipes en détention.

4 - La mise en place d'un groupe de travail sur l'ouverture du futur QSL.

Question 1 : cette question n'aura pas vraiment de réponse. En général, le personnel administratif dispose d'un ou de deux jours de télétravail par semaine. Cela ne devrait pas changer. Mais de là à avoir un référent, la question reste donc en suspens.

Question 2 : voir le **Point 8** de l'ordre du jour.

Question 3 : Il est malheureux de constater que l'effectif des équipes est en chute libre depuis quelques années. Voici un tableau récapitulatif du nombre d'agents actuellement disponibles par équipe.

	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3	Equipe 4	Equipe 5	Equipe 6
Nombre d'agents	17	17	18	14	15	14

Notre gros problème reste la hausse des effectifs de l'établissement. Pour le moment, la DSPOM dit ne pas pouvoir nous abonder en personnel supplémentaire, malgré les vacances de postes et les futurs départs à la retraite. Il faut bien que nos instances dirigeantes prennent conscience que le peu de Surveillants encore présents ne tiendra pas longtemps et est déjà lessivé par ce manque récurrent de personnel.

Question 4 : l'ouverture du futur QSL est prévue fin du 2^{ème} semestre 2024. Un comité de pilotage de la Mission ONE « QSL » est déjà en place et un planning de rencontre est déjà défini, à minima une réunion par mois. Ce comité sera présidé par l'adjoint de la Cheffe d'établissement. Parallèlement un groupe de travail sur le service de la future brigade QSL a été mis en place.

Après avoir épuisé tous les points, ainsi que les questions diverses, la séance est levée aux environs de 18h15.

Le bureau local FO Justice Bémao

Baie-Mahault, le 26 février 2024

